

Communiqué de presse

Ixelles, le 17 avril, 2017

Projet Immobilier « démesuré » sur le site Delhaize-Molière : Les riverains et citoyens concernés remettront une pétition lors de la commission de concertation du 19 avril

Les riverains ne peuvent que regretter que la commission de concertation se tienne juste après les vacances de Pâques, ce qui ne leur a pas permis de s'organiser de façon optimale.

Néanmoins, en moins de dix jours, les riverains et les citoyens concernés par la demande de permis d'urbanisme présentée par la société Besix RED s.a. se sont mobilisés.

[Une pétition](#) contre ce projet a recueilli à ce jour 363 signatures (263 en ligne et près d'une centaine sur papier) en seulement 8 jours et sera remise aux autorités communales lors de cette commission de concertation.

Et les riverains et les citoyens concernés disent clairement NON!

Le projet est prévu sur le site actuel du Delhaize-Molière, 567 à 569 chaussée de Waterloo, dans l'îlot entouré par la rue Renier Chalon, la rue Léon Jouret, la rue Jean-Baptiste Colyns et le square Charles Graux.

Ce projet immobilier prévoit la construction de 98 logements, 523 m² de commerces, 211 m² de bureaux et 138 emplacements de parking et a été l'objet d'une enquête publique entre le 17 et 31 mars 2017 (ce qui est fort court pour un projet de cette ampleur).

Pour les riverains et les citoyens concernés, l'octroi d'un permis d'urbanisme pour ce projet hors normes aura des conséquences négatives non-négligeables pour le quartier. De plus, le projet ne respecte pas le principe de bon aménagement des lieux.

Avec ses nombreuses dérogations aux règlements urbanistiques et communaux, la demande de permis va totalement à l'encontre de toutes les recommandations et objectifs fixés par la Région de Bruxelles-Capitale, aussi bien sur le plan du développement de la ville, que sur la densification, la durabilité et l'environnement, notamment en ce qui concerne les intérieurs d'îlots et l'imperméabilisation des sols.

Le projet immobilier proposé par Besix RED s.a. est démesuré et inadmissible par rapport au tissu urbain actuel; par son envahissement de l'espace (promiscuité intolérable pour les riverains, privation d'ensoleillement et de lumière); par rapport à ses dérogations (15), surtout pour les hauteurs et profondeurs des bâtiments; par les problèmes de circulation, de sécurité piétonne et d'hyper-saturation du stationnement qu'il va engendrer, avec les nuisances bruit et pollution associées; et par le manque de récupération de surfaces perméables et vertes pour un meilleur équilibre hydrologique.

Pour rappel : la commission de concertation aura lieu à la maison Communale d'Ixelles, 168 chaussée d'Ixelles, 1050 Bruxelles, le 19 avril, à 18 heures, dans la salle du grand conseil.

un îlot un quartier est une campagne de mobilisation citoyenne lancée par les riverains et les citoyens concernés habitant autour ou près du site du Delhaize-Molière actuel contre le projet immobilier qui pourrait le remplacer. Pour nous contacter : unilotunquartier@gmail.com Notre site: www.unilotunquartier.be

Quelques commentaires des signataires de [la pétition](#)

La région doit respecter et faire respecter ce qu'elle a décidé. Cet énième projet de buxellisation porterait gravement atteinte à la qualité de vie des riverains et à l'harmonie architecturale du quartier. - Louise Marie

De plus, question procédure, ni les services communaux ni le promoteur n'ont jugé utile ou respectueux d'informer les propriétaires voisins (parfois non résidents) alors qu'ils devraient avoir obtenu ces coordonnées du Cadastre. Pour réclamer des taxes ou exiger des travaux de mise en conformité avec un nouveau règlement, la commune sait pourtant trouver le propriétaire... Un tel dossier a mis plusieurs mois pour être monté et l'enquête publique dure 15j, à la veille des congés de Pâques ... Volonté de passer en force ou en douce ? - Michèle

Je signe parce que ce projet ne prend pas en compte les aménagements de sécurité aux alentours ni les impacts sur le stationnement. Il est totalement démesuré. - Antoine

Projet démesuré et non-respect des riverains actuels par une augmentation disproportionnée du nombre d'habitants. Gabarit des bâtiments non compatibles avec le bâti existant. Beaucoup trop de dérogations doivent être demandées pour ce projet ce qui démontre l'aspect démagogique de celui-ci. - Anne

A quoi servent les règles urbanistiques si c'est pour y déroger de façon systématique pour les méga-projets immobiliers? Non au "deux poids-deux mesures": les mêmes règles doivent être respectées du plus petit au plus grand des chantiers. - Patrick